



Université de Montpellier  
Faculté de droit et Science Politique



*Master 2*  
*Droit privé*  
*Personnes et famille*

**Direction : Pr. Louis-Frédéric PIGNARRE**

## ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN

<b>Droit des contrats (46 H CM)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation des contrats</li><li>- Les effets du contrat, Force obligatoire, le contrat et les tiers</li><li>- L'inexécution du contrat</li><li>- Pratique du droit des contrats</li></ul>	<b>Droits spéciaux du contrat (50 H CM)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contrats commerciaux</li><li>- Sûretés</li><li>- Contrats et famille</li><li>- Contrats du travail</li><li>- DIP contrats</li></ul>
<b>Droit de la responsabilité (36 H CM)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fondements, principe de non cumul et fait personnel</li><li>- Fait d'autrui et fait des choses</li><li>- Pratique du droit de la responsabilité</li></ul>	<b>Régime de l'obligation (30 H CM)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Opération à 3 personnes</li><li>- Le paiement</li><li>- Le terme la condition</li></ul>

## ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Droit des incapacités 10 H CM	Droit de la bioéthique 20 H CM	Droit du contentieux familial 12 H CM
Droit pénal de la famille 10 H CM	Droit patrimonial de la famille 10 H CM	Personnes famille et droits fondamentaux 10 H CM
Le couple et l'enfant 10 H CM	Anglais 8 H CM	Mémoire

## PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Participation en tant qu'auditeurs aux audiences du TGI de Montpellier (pôle famille)	Recherche collective à partir des décisions rendues par le TGI de Montpellier	Stage professionnel  Durée deux mois
---	---	--

## OUTILS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Connaissance du milieu professionnel	Rédaction de CV, valorisation des compétences, préparation à l'entretien d'embauche
---	--

## UN DROIT SAVANT ET VIVANT !

Le Master 2 Droit privé Personnes / famille a pour objectif de permettre aux étudiants d'intégrer la vie professionnelle à court terme. Dans cette perspective, et afin de préparer les étudiants aux différents examens et concours nationaux (CRFPA, ENM, CFPN etc...), le programme fait une large place au droit des obligations, matière fondatrice du droit privé. Outre ces enseignements relevant du « tronc commun », la spécialisation en droit des personnes et de la famille permet de porter un regard critique sur les réponses données par le droit aux grandes questions de société que sont le couple, l'enfant, la vie, la mort, la bioéthique.

Ce master II s'est assigné un double objectif. Les enseignements dispensés ont tout d'abord pour but de développer la capacité d'analyse des étudiants. Les qualités de réflexion de chacun sont appréciées lors de l'élaboration d'un mémoire. Les différentes interventions proposées permettent ensuite d'appréhender la mise en œuvre concrète du droit des personnes et de la famille. Celles-ci se prolongent par un stage professionnel de deux mois au cours duquel les étudiants peuvent confronter leur savoir à la pratique.

## UNE FORMATION AU CŒUR DU MONDE PROFESSIONNEL

Différents partenariats avec le monde professionnel ont été mis en place afin d'assurer aux étudiants un accès à la pratique du droit des personnes et de la famille. Ainsi, la chambre de la famille de la Cour d'appel de Montpellier et le Tribunal de grande instance de Montpellier proposent aux meilleurs étudiants de la promotion un stage en juridiction.

Avec la collaboration du Tribunal de grande instance de Montpellier où les étudiants se rendent deux jours par semaine, une étude de jurisprudence de grande ampleur est menée sur plusieurs mois. Cette recherche collective a pour but d'analyser l'ensemble des solutions rendues par cette juridiction locale sur un sujet donné. Dans le même temps, chaque semaine, par petits groupes, les étudiants assistent aux audiences de conciliation, aux procédures hors divorce et aux audiences de liquidation.

Des rapprochements ont été établis avec les barreaux de Nîmes et de Montpellier afin de renforcer la synergie entre la formation proposée et le monde professionnel. Des discussions sont en cours pour nouer des relations durables avec les collectivités territoriales et notamment avec les services intervenant dans le domaine de l'action sociale et des familles.

## **DES DEBOUCHES VARIES**

Le droit des personnes et de la famille est une matière porteuse. Outre les métiers traditionnels (magistrats, avocats), de plus en plus de professions nécessitent la maîtrise de ces règles. Il en est ainsi des activités professionnelles qui ont pour objet d'encadrer, former, expertiser l'action sociale ou d'apporter aide et contrôle à la famille ou à chacun de ses membres. En outre, avec la récente réforme d'accès au CFPN, le parcours professionnel du M2 droit privé peut permettre, à ceux qui le souhaitent, d'accéder à la carrière du notariat.

La formation proposée constitue une bonne préparation au :

- concours de l'Ecole nationale de la Magistrature (ENM).
- aux différents concours d'entrée dans les services publics de l'aide sociale (fonctionnaires territoriaux, personnels d'encadrement de l'action sanitaire et sociale, mandataire judiciaire à la protection des majeurs : tuteurs et curateurs professionnels)
- à l'examen d'entrée au Centre de formation professionnelle des avocats (CFPA)
- à l'entretien en vue de l'admission dans un centre professionnel du notariat (CFPN).

Aux différentes professions du secteur privé qui ont pour objet l'aide aux personnes (responsable d'association, entreprise, service d'« aide à la personne », responsable d'association familiale gestionnaire de « tutelles », responsable d'association d'accompagnement et de soutien aux malades, personnes vulnérables, responsable de la gestion de patrimoine de personnes protégées dans une étude notariale, les secteurs de la banque et de l'assurance...).

## **DES CANDIDATS SELECTIONNES**

Dans un souci de qualité de la formation et afin d'assurer des conditions optimales de travail, l'effectif de la promotion est limité à 15 étudiants. Peuvent candidater, les étudiants titulaires d'un Master I en droit.

Les candidatures débutent le 2 mai 2017.

Vous devez constituer un dossier sur l'application "**ecandidat**". La liste définitive des admis est établie après audition des étudiants dont les dossiers auront été préalablement sélectionnés.

**100 % des étudiants de la première promotion 2015/2016 ont réussi leur diplôme dont la plupart avec mention !**



## **L'insertion professionnelle :**

Que sont devenus les étudiants de la promotion 2015/2016 ?

- Deux ont intégré un centre de formation professionnelle du notariat
- Trois ont intégré une préparation au concours de la magistrature
- Cinq sont inscrits cette année à l'IEJ et préparent l'examen d'entrée à l'école des avocats.
- Deux sont entrés dans la vie active et exercent l'activité de juriste au sein d'associations et d'entreprises d'aide aux personnes.
- Un a pris une année sabbatique !



### **La promotion 2016/2017 !**

Que sont devenus les étudiants de la promotion 2016/2017 ?

- Deux ont intégré un centre de formation professionnel du notariat
- Quatre ont intégré une préparation au concours de la magistrature
- Deux ont réussi l'examen d'entrée au CRFPA
- Trois sont inscrits cette année à l'IEJ et préparent l'examen d'entrée à l'école des avocats.
- Une a été recrutée à l'issue de son stage par les services de l'ASE de l'Hérault.
- Deux ont réalisé un autre M2 afin de se spécialiser en bioéthique pour l'une et gestion des établissements de santé pour l'autre.





